

Bulletin de soutien (adhésion et/ou don)

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Portable _____

Courriel _____

Profession _____

Domaine(s) de compétences si vous souhaitez devenir membre actif _____

Complétez au verso les modalités de versement par chèque ou prélèvement bancaire ou, encore plus facile, versez votre don et/ou adhésion en ligne sur www.enfants-air.com (paiement sécurisé).



Affectation de votre don

Si vous souhaitez affecter votre don à un projet précis, merci de cocher la case correspondante.

Éducation et Formation

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Parrainage étudiants en médecine | <input type="checkbox"/> Scolarisation |
| <input type="checkbox"/> Association de femmes | <input type="checkbox"/> Enseignement Supérieur |
| <input type="checkbox"/> Association des handicapés | <input type="checkbox"/> Informatique |

Santé

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Lutte contre la mortalité maternelle | <input type="checkbox"/> Dentaire |
| <input type="checkbox"/> Médico-chirurgical | |

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agriculture | <input type="checkbox"/> Logistique |
|--------------------------------------|-------------------------------------|



Association humanitaire « Les Enfants de l'Air »
10 rue Kléber, 82000 MONTAUBAN
Tél/fax 05 63 63 29 68
Courriel : enfants-air@orange.fr
Site : www.enfants-air.com

Adhésion et/ou don

- Je souhaite adhérer à l'association Les Enfants de l'Air et verse ma cotisation de 30 € pour l'année en cours (l'adhésion donne voix électorale à l'Assemblée Générale)
- Je souhaite effectuer un don à l'association Les Enfants de l'Air. (Merci de préciser, si vous le souhaitez, l'affectation de votre don au recto)

Par chèque

Adhésion _____ € + Don _____ € = Total _____ €

Par prélèvement bancaire

- Montant mensuel du don _____ €
- Adhésion annuelle (30 €)
- Le 1^{er} prélèvement se fait dès réception des documents d'autorisation de prélèvement qui vous seront transmis par courrier.
 - Le prélèvement annuel de l'adhésion a lieu tous les 10 janvier.

Don en ligne par carte bancaire

Sur www.enfants-air.com



Versement sécurisé par le serveur de la Banque Populaire

Important : les dons aux associations humanitaires sont déductibles de l'impôt sur le revenu sur présentation d'un reçu fiscal (Art. 200 du Code Général des Impôts).

Je souhaite recevoir un reçu fiscal Oui Non

Fait le _____ à _____

Signature

Bulletin à retourner avec votre versement à :



Association humanitaire Les Enfants de l'Air
10 rue Kléber, 82000 MONTAUBAN
Tél/fax 05 63 63 29 68
Courriel : enfants-air@orange.fr
Site : www.enfants-air.com